

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 1^{er} avril 2021

Coronavirus Covid-19 à La Réunion : des opérations pour faciliter l'accès à la vaccination aux habitants de Saint-Louis et du Port

Afin de faciliter l'accès à la vaccination aux habitants de Saint-Louis et du Port, l'ARS, en lien avec les communes, le SDIS et la Croix Rouge, organise des opérations de vaccination de proximité pour « aller vers » les habitants du Port et de Saint-Louis. Ces opérations se dérouleront les 7 et 14 avril au Port et le 8 avril à Saint-Louis. Les publics concernés (personnes de 70 ans et plus, personnes de tout âge ayant une pathologie à très haut risque, personnes de 50 ans et plus ayant une pathologie à risque, et personnels de santé au contact direct des patients) sont invités à prendre rendez-vous par téléphone ou internet pour se faire vacciner contre la Covid-19.

« Aller vers » : Une démarche destinée aux publics les plus éloignés

Le vaccin protège contre la Covid-19 et ses variantes et permet d'éviter les formes graves de la maladie. Depuis le 21 janvier, 8 centres de vaccination sont ouverts sur l'île et fonctionnent à Saint-Pierre, au Tampon, à Saint-Denis, Saint-Benoît, Saint-André et Saint-Paul.

En complément, l'ARS a mis en place des **centres de vaccination éphémères** dans le but de permettre aux réunionnais de bénéficier de la vaccination lorsqu'ils sont **éloignés des centres**.

Les premières opérations organisées au mois de mars pour les habitants des cirques (Cilaos, Mafate et Salazie) ont été très bien accueillies.

Nombre de personnes vaccinées :

- **192** personnes à Cilaos
- **246** personnes à Salazie
- **44** personnes à Mafate

« Aller vers » : les prochaines opérations de vaccination :

OPERATION ALLER VERS / LE PORT

les mercredi 7 et 14 avril au Centre Paulette Adois Lacpatia
LA VACCINATION SE FAIT UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

OPERATION ALLER VERS / SAINT-LOUIS

le jeudi 8 avril à la mairie annexe des Makes
LA VACCINATION SE FAIT UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Qui est concerné ?

Les publics concernés par ces opérations de vaccination sont les suivants :

- Toute personne **âgée de + de 70 ans** (sans ordonnance)
- Toute personne **de plus de 50 ans ayant une des pathologies à risque** de forme grave de Covid-19 suivantes et disposant d'une ordonnance médicale :
 - **Pathologies cardio-vasculaires** (hypertension artérielle compliquée, antécédent d'AVC, antécédent de coronaropathie, antécédent de chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque)
 - **Diabète** (de type 1 et 2) ;
 - **Pathologies respiratoires chroniques** (broncho pneumopathie chronique obstructive, insuffisance respiratoire, asthme sévère, fibrose pulmonaire, syndrome d'apnées du sommeil, mucoviscidose);
 - **Insuffisance rénale chronique;**
 - **Obésité** (IMC > ou = à 30) ;
 - **Cancer** ou hémopathie maligne actif de moins de 3 ans ;
 - **Cirrhose** au stade B ;
 - **Immunodépression** congénitale ou acquise ;
 - **Syndrome drépanocytaire** majeur ou antécédent de splénectomie ;
 - **Pathologies neurologiques** (maladies du motoneurone, myasthénie grave, sclérose en plaques, maladie de Parkinson, paralysie cérébrale, quadriplégie ou hémiplégié, tumeur maligne primitive cérébrale, maladie cérébelleuse progressive).
- **Les patients (de tout âge) ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque** face à la Covid-19 et disposant d'une ordonnance médicale :
 - **atteints de cancer** et de **maladies hématologiques malignes** en cours de traitement par chimiothérapie,
 - **atteints de maladies rénales chroniques sévères** dont les patients dialysés, transplantés d'organes solides, transplantés par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques,
 - **atteints de poly-pathologies chroniques** (au moins deux insuffisances d'organes),

Contact presse

Service Communication ARS LA REUNION

Tél : 0262 93 94 55 – 0692 66 61 20

Mél : ars-reunion-communication@ars.sante.fr

